

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENNES ÉLÈVES DU COLLÈGE
ET DU
LYCÉE DE JEUNES FILLES
DE CHARTRES

BULLETIN ANNUEL



CHARTRES
IMPRIMERIE DE « LA DÉPÊCHE D'EURE-ET-LOIR »
49, rue du Bois-Merrain, 49

1938

BULLETIN

DU

CINQUANTENAIRE

1886 -

1936.



J.M. DAMIOT.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENNES ÉLÈVES DU COLLÈGE
ET DU
LYCÉE DE JEUNES FILLES
DE CHARTRES

BULLETIN ANNUEL



CHARTRES
IMPRIMERIE DE « LA DÉPÊCHE D'EURE-ET-LOIR »
19, rue du Bois-Merrain, 19

1938

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENNES ÉLÈVES DU COLLÈGE
ET DU
LYCÉE DE JEUNES FILLES
DE CHARTRES

COMPTE RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de notre Association eut lieu dans le parloir du Lycée, le dimanche 21 novembre. Selon la tradition, dès l'heure fixée, notre présidente donne la parole à la secrétaire, M^{lle} Cauchard, qui a résumé, pour les associées, l'activité du groupe durant l'année écoulée et s'exprime en ces termes :

« Notre première fête, cette année, n'a pas eu lieu comme de coutume en février, le Comité ayant dû supprimer cette réunion à cause des épidémies qui régnaient à ce moment-là sur le Lycée.

« C'est le 9 mai, au Théâtre, à la fête annuelle de charité, que nous nous sommes retrouvées pour admirer et applaudir nos jeunes compagnes.

« M^{me} la Directrice, à chacune de ces fêtes, nous fait connaître un pays nouveau, soit en faisant exécuter une pièce qui s'y passe, soit en empruntant à sa musique ou à sa littérature un fragment typique d'opéra ou un texte pittoresque. Cette année, c'est en Allemagne que nous avons été transportées, dans l'Allemagne aux belles légendes et, perdues dans la forêt profonde avec

Hansel et Gretel, nous avons de tout près approché les gnomes, vu danser les lutins, entendu chanter les anges ; et les tout petits, qui avaient tant frémi à l'apparition de la méchante sorcière Grignotte, ont battu des mains quand ils l'ont vue disparaître dans la fournaise. Il était grand temps, car elle aurait, à coup sûr, dévoré nos deux jeunes amis qui n'étaient tout de même coupables que d'un peu de désobéissance doublée de gourmandise.

« La musique de Hemperdinck est, tour à tour, limpide comme les clairs ruisseaux et profonde comme les grands bois. Les voix fraîches de nos lycéennes nous ont ravies ; je dois ajouter que le décor était charmant et que la maison de Grignotte avec ses murs en nougat et sa toiture en pâtisseries m'a paru bien appétissante.

« Moins de vie dans le conte de Maurice Bouchor (tiré de Grimm) *Blancheneige et Rosevermeille*, mais encore plus de rêve et plus de mystère. Un charme infini émane de ces deux jeunes filles qui soignent et protègent un gros ours brun, affamé et traqué, prince dépossédé et métamorphosé par un nain, mais qui redeviendra un homme et épousera l'une des deux sœurs.

« N'oublions pas les danses, les chants, tous bien rythmés et joyeux, la fête de Mai, bouquet vivant du printemps et aussi la ronde des joujoux, exécutée à ravir par ceux et celles qui ne sont pas encore bien hauts et dont les débuts au théâtre se confondent avec ceux à l'école.

« Au début de la deuxième partie nous avons eu le grand plaisir d'entendre une de nos associées, M^{lle} Bockermeyer qui, costumée en alsacienne, nous a chanté *A Lütterbach* de Tiersot et Chant patriotique de Chaminade.

« Au foyer, pendant l'entr'acte, les anciennes, éparpillées dans la salle, se sont réunies pour un bavardage toujours apprécié et aussi pour discuter de ce qu'il conviendrait de faire pour fêter entre nous le cinquantième de la fondation de notre vieux collège.

« Nombre d'anciennes élèves avaient réclamé une réunion exceptionnelle à cette occasion et s'étonnaient de ne pas entendre parler de la réalisation d'un projet formé depuis longtemps.

« Notre Présidente précisa, durant cet entr'acte, les pourparlers engagés avec les autorités pour la célébration officielle du Cinquantenaire : les réunions auxquelles elle avait assisté et son impression que cette cérémonie n'aurait pas lieu avant fin 1937 début 1938, ajoutant qu'elle serait associée au Cinquantenaire de la transformation du Collège de garçons en Lycée Marceau.

« Dans ces conditions, M^{me} Lelong proposait, pour le 4 ou le 11 juillet, une réunion exceptionnelle des Associées. Elle organiserait un déjeuner dans le parc avec distractions et demanderait à M^{me} la Directrice de célébrer la mémoire de Magdeleine Desprez, dont la plaque commémorative sera posée dans le parloir du Lycée, courant juin. Cette proposition reçut l'approbation des Anciennes présentes et notre Présidente demanda à chacune de s'employer de son mieux pour donner à la fête projetée, l'éclat qu'il était souhaitable de lui voir.

« A 11 h. 30, le 4 juillet, nous étions réunies nombreuses dans le parloir du Lycée. On y bavardait beaucoup, car nombre de très Anciennes étaient là qui ne s'étaient pas revues depuis quelque vingt-cinq ou trente ans. Très entourée était la fondatrice de notre Association, M^{lle} Dellac, venue avec M^{lle} Simonne Desprez et le Comité de la Maison des Lycéennes, pour honorer la mémoire de Magdeleine Desprez.

« M^{me} la Directrice, avec son amabilité coutumière, avait bien voulu assumer la tâche de recevoir, au nom du Lycée, la plaque commémorative du passage en cette maison de notre éminente associée. Nous ne saurions résumer les paroles si émouvantes qu'elle prononça à cette occasion. Elle a bien voulu nous autoriser à les publier ici *in extenso* ».

Discours de M^{me} Lacroix

Lorsqu'à l'occasion du Cinquantenaire du Collège, qui sera célébré un peu plus tard, en même temps que celui du Lycée Marceau, de fidèles amies de M^{lle} Magdeleine Desprez nous ont proposé d'offrir au Lycée de Chartres une plaque commémorative destinée à perpétuer ici le souvenir de cette femme de bien, c'est avec joie que nous avons accepté cette proposition, car les jeunes générations ne savent pas assez tout ce qu'elles doivent à ces courageuses pionnières qui, généreusement, leur ont ouvert la voie, il y a un demi-siècle et M^{lle} Desprez le dit elle-même à la Sorbonne, à l'occasion des fêtes du Cinquante-

naire de l'enseignement féminin : « Les auteurs de la loi de 1880 voulaient uniquement (en comblant un fossé intellectuel qui séparait trop souvent le mari initié aux fortes études, de la femme, surtout occupée d'arts dits d'agrément) former des épouses plus compréhensives, des mères plus averties, de meilleures éducatrices. Aussi, les programmes admirablement adaptés à ces buts restaient-ils encore assez élémentaires.

Et pourtant quel éclaircissement pour celles d'entre nous qui, après avoir reçu les conseils de quelque brave institutrice, suivi les conseils de la petite pension, voire même du Cours à la mode, franchissaient les portes de ce lycée, de ce collège dont le titre même n'était pas sans provoquer la méfiance de certains parents, et se trouvaient soumises aux disciplines de ces programmes appliqués par les premières générations de Sevriennes.

Ceux qui n'ont jamais cherché à tâtonner quelque vérité, essayé de résoudre seuls quelque difficile problème ; ceux qui dès leur jeune âge ont reçu la manne d'une bonne instruction, ne sauront jamais quelle joie intellectuelle, quelle révélation recèle ce simple mot : COMPRENDRE !

La plupart de nos professeurs n'étaient pas des érudites, mais elles nous donnaient sans compter leur temps, leur esprit, leur cœur ; elles nous faisaient comprendre : comprendre la précision des sciences, la beauté des lettres, et, si elles n'étaient pas humanistes, elles savaient pénétrer leur enseignement d'une large et bienfaisante humanité.

Non, le lycée ne fut pas pour nous « la sombre école » dure à l'enfance dont parle le poète, c'était notre maison, notre lieu de prédilection où nous aimions revenir dès que nous l'avions quitté.

De cet attachement sont nées, surtout à partir de 1896-1897, les Associations d'anciennes élèves. Se retrouver dans l'établissement, y évoquer des souvenirs, se suivre mutuellement au long de la vie, s'aider moralement et matériellement, continuer à se cultiver par des causeries, des conférences, la fréquentation d'une bibliothèque bien composée, voilà ce que firent d'abord les membres de ces groupes...

Malgré la prudence des législateurs, qui ne se proposaient nullement de préparer des bachelières, qui n'auraient certes pas imaginé qu'un jour des jeunes filles oseraient prétendre aux plus hautes récompenses du Concours général, beaucoup d'oppositions se manifestèrent. Quelques municipalités clairvoyantes engagèrent des pourparlers pour créer des collèges féminins. Ici, sur la proposition de la municipalité Daniel Boutet (1), un décret du ministre René Goblet créa, le 31 août 1886, le collège de Chartres. La ville était autorisée à y annexer un internat. Mais dans notre ville, comme dans la plupart des vieilles cités très bourgeoises, l'établissement ne fut pas aisément accepté, les jeunes filles continuaient à être instruites dans leurs familles, au couvent, au cours à la mode.

Quand M. Desprez arriva à la Préfecture, il semblait difficile d'agir autrement que la « Société » de la ville ; mais Magdeleine Desprez était très désireuse de s'instruire et ses parents, très cultivés tous deux, demandèrent au Recteur d'autoriser les professeurs du collège à donner des leçons à leur fille ; celle-ci apprécia si bien leur enseignement qu'elle eut vite fait d'obtenir l'autorisation de suivre des cours au collège ; il y

(1) Daniel Boutet est le propre grand-père de M^{me} Lelong, l'actuelle présidente de l'A.

avait alors des « élèves amateurs » ne suivant pas tous les enseignements, mais désireuses de se cultiver.

Elle voulut tout de suite être une élève comme les autres, porter le tablier noir, qui lui servit plus d'une fois à essuyer d'un geste diligent la chaire de ses professeurs préférés, lorsqu'un peu de la cendre des pauvres poètes asthmatiques qui fumaient plus qu'ils ne chauffaient s'y était déposée.

Malgré quelque espièglerie, elle apparaissait à ses compagnes comme sérieuse, réfléchie, plus proche de ses professeurs que des élèves, et lorsqu'elle discutait avec ses maîtresses, ce n'était pas pour se montrer originale, c'était par besoin de trouver elle-même sa vérité. M^{lle} Mercadier, la directrice du collège, qui devait devenir par la suite pour elle une bienveillante amie, disait volontiers de cette jeune ergoteuse : « Elle est sceptique comme un vieux curé ». M^{lle} Dellac voit dans ce scepticisme d'apparence la manifestation du besoin d'absolu de cette âme d'élite, son horreur des compromissions et des à peu près de la vie où, hélas ! selon le mot de Péguy, « tout commence en mystique et finit en politique ».

Magdeleine ne put passer que son brevet supérieur et peut-être est-ce pour cela qu'elle lutta constamment pour que les titres universitaires, dont elle avait été privée, puissent être accessibles aux femmes.

Les heures passées au collège comptèrent parmi les meilleures de sa vie et lorsque la mort de son père la fit partir pour Paris, elle revint fidèlement au collège auprès de M^{lle} Mercadier et de ses professeurs.

Ces fréquentes visites lui permirent de rendre à l'Association des anciennes élèves, qui s'était formée, les plus précieux services : elle fit des causeries, amena des conférenciers, apporta des livres, des projections et fut l'auxiliaire la plus dévouée du groupe naissant ; c'est pourquoi nous comprenons que l'Association ait souhaité donner le nom de Magdeleine Desprez au prix décerné chaque année à une élève désignée par le suffrage de ses compagnes, tant pour ses sentiments de bonne camaraderie, que pour sa valeur morale.

Car Magdeleine Desprez ne fut pas seulement la fondatrice de la Maison des Lycéennes, dont je suis heureuse de saluer ici les représentantes, une des fondatrices de la Fédération nationale des Associations d'anciennes élèves, dont elle assumait jusqu'à sa mort la présidence, aujourd'hui exercée par M^{me} Huchon, dont la présence nous est une joie ; elle fut aussi l'âme la plus compréhensive, le cœur le plus généreux, puisque au delà de la mort elle a voulu continuer à manifester sa sympathie à la Maison des Lycéennes, où de jeunes « Anciennes » peuvent continuer leur études dans une sécurité parfaite, et aussi assurer une fois encore un Arbre de Noël à ceux qu'elle avait tant aidés et tant aimés.

Que M^{lle} Simone Desprez veuille bien, ainsi que les anciens professeurs et les amies de Magdeleine Desprez, accepter l'assurance que nous garderons fidèlement la mémoire de celle qu'elles pleurent encore.

M^{me} Lelong, en quelques mots rapides, remercia M^{me} la Directrice et fit tomber le voile qui recouvrait la plaque de pierre ocrée où s'inscrit en lettres bistres cette très courte inscription :

A LA MÉMOIRE
DE MAGDELEINE DESPREZ
— 1874-1936 —

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIENNE ÉLÈVE DE CETTE MAISON
PRÉSIDENTE DE L'UNION
DES ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ÉLÈVES
ET DE « LA MAISON DES LYCÉENNES »

« Les générations anciennes ont seules connu Magdeleine Desprez ; mais les jeunes ne l'ignoraient point, car il n'est pas une promotion qui n'ait eu une camarade à la Maison des lycéennes ; qui n'ait su le confortable et sûr accueil de ce foyer d'étudiantes auquel depuis sa fondation la regrettée M^{lle} Desprez consacrait une grande part de son temps. Auprès d'elle les candidatures d'une ancienne élève du Lycée de Chartres trouvait toujours le meilleur accueil ; laquelle de nous a oublié notre si cordiale, si gaie, si réconfortante réunion d'il y a deux ans à la Maison des lycéennes !

« Après que l'on eût admiré en se recueillant bien ému devant elle, la modeste plaque couronnée de fraîches roses d'été, chacune s'en fut dans la vieille maison, dans le parc, à la recherche des souvenirs.

« Cependant, l'heure du déjeuner avait sonné. Les tables disposées sous les grands arbres du parc appelaient les nombreuses convives. Elles se groupèrent par génération et par sympathie et dégustèrent, en même temps que l'excellent déjeuner préparé par M^{me} Chartier, la foule des souvenirs si chers à évoquer. Un demi-siècle écoulé, avec ses soucis et ses peines, n'a pas altéré l'amitié des plus anciennes et malgré les heures toujours plus remplies et plus incertaines que nous vivons, les jeunes se groupent, pour bien des années sans doute.

« Au dessert, dans le cadre des jardins, M^{me} la Directrice nous offrit le régal de deux ravissants ballets costumés qui enchantèrent nos yeux et remportèrent un grand succès. De chaleureux applaudissements remercièrent danseuses et organisateurs de la peine qu'ils avaient pris pour notre joie.

« L'empressement avec lequel les Associées sont accourues à cette réunion du 4 juillet et le plaisir qu'elles ont

eu à le retrouver nous ont montré une fois de plus combien profondément sont gravées en nous l'instruction et l'éducation qui nous ont été données dans cette chère maison et combien notre jeunesse lui doit d'heures claires. Et je me plais à évoquer ici les vers de Magistry qu'une jeune amie m'a adressés au lendemain de sa sortie du Lycée :

« Sur ma route encore incertaine
Si la nuit fait invasion
J'évoquerai, lueur sereine,
Mes souvenirs de pension. »

« Le café fut servi dans le parloir, on bavarda, on fit un peu de musique et l'on évoqua avec les unes et les autres maint souvenir d'autrefois avant de se séparer ».

Les Associées présentes remercient M^{lle} Cauchard de son travail qui donne une idée si fidèle de nos agréables réunions ; M^{me} Lelong excuse la Trésorière retenue, qui se voit empêchée de produire la situation financière de l'Association, en raison de son état de santé, mais l'assure prospère. L'Assemblée lui fait confiance et lui adresse ses vœux de rétablissement.

Puis notre Présidente, aidée de M^{me} Lacroix, mettra l'Assemblée au courant des projets en cours pour la célébration officielle du Cinquantenaire qui sera annexée à une cérémonie du même ordre au Lycée Marceau. L'Association est sollicitée de participer à ces fêtes, mais les Administrations collégiales seront chargées de l'organisation et prendront en charge tous les frais.

Ayant ainsi rendu compte des faits principaux qui ont illustré l'année écoulée, le Comité se présente devant ses électrices pour son renouvellement par moitié.

Sont membres sortants : M^{mes} Lacroix, Damiot, Chartier, Marminia, Audelan.

M^{me} Lelong fait remarquer que M^{me} Marminia doit céder sa place à M^{lle} Nollet qui déjà aide-bibliothécaire a bien voulu accepter d'assumer toute la charge de bibliothécaire. En souhaitant la bienvenue à M^{lle} Nollet qu'elle remercie de sa collaboration, notre Présidente envoie l'expression de sa reconnaissance et de ses regrets à M^{me} Marminia (Marg. Granveau) qui a été une collaboratrice dévouée et fidèle, s'employant de son mieux à rendre service à notre Association selon l'exemple que

lui avait donné sa sœur Thérèse dont le souvenir reste vivant parmi nous.

M^{me} Lelong ajoute qu'elle demandera à l'Assemblée de remplacer M^{me} Audelan, dans le Comité, par une associée chartraine disposant de quelques loisirs.

« Je n'oublie pas, ajoute la Présidente, l'activité complaisante et souriante de Paulette Moulin : toujours nous l'avons trouvée prête à nous apporter son concours et l'Association lui reste aussi fidèlement attachée qu'elle fut fidèle à notre Association. Mais notre Comité n'est pas assez nombreux pour garder sans inconvénient des membres qui ne peuvent plus être présents et actifs et je suis très certaine que M^{me} Audelan jugera comme moi. »

On procède au vote ; le dépouillement donne le résultat suivant :

M ^{mes}	LACROIX,	16 VOIX
	DAMIOT,	16 VOIX
	CHARTIER,	17 VOIX
M ^{elles}	NOLLET,	16 VOIX
	BLUTEAU,	16 VOIX

M^{lle} LAMBERT, 3 VOIX. M^{lle} BAUER, 1 VOIX

L'assemblée doit alors procéder à l'élection de sa Présidente ; M^{me} Lelong est réélue avec 16 voix, sur 17 votantes.

Remerciant ses camarades de leur confiance persévérante et fidèle, M^{me} Lelong s'adresse alors à M^{me} Dupont, malgré qu'elle n'assume plus aucune charge au chapitre « loisirs » et lui demande de solliciter une de ses collègues, pour mettre au programme de février une conférence ou une causerie. Puis notre Présidente nous propose d'entendre la lecture qu'elle nous fera, d'un discours prononcé par M^{me} Dussane, de la Comédie Française, à la distribution des prix du Lycée de jeunes filles de Pau, qu'elle présidait. Sous le titre « *Le souci de Marguerite de Navarre* », M^{me} Dussane a écrit un petit chef-d'œuvre fort plaisant où, s'appuyant sur sa parfaite connaissance des classiques, elle traite de la jeune fille d'aujourd'hui, de son rôle, des vertus qu'elle doit rechercher, des travers qu'elle doit éviter.

La lecture de ce discours a eu un très vif succès ; les jeunes associées l'ont fort apprécié et sont gentiment

venues remercier M^{me} Leloüé de le leur avoir fait connaître.

Un thé, joyeux et confortable, réunit les associées au réfectoire, puis de retour dans le parloir, un trio de très jeunes fit applaudir ses talents vocaux et pianistiques ; enfin la danse clôtura cet agréable après-midi.

*
**

Mariage. — M^{lle} Marguerite Granveau avec M. Marminia.

Naissances. — Jacqueline Ménager - Boussard ; Philippe et Marie-Andrée Leblond-Dimier ; Marie-Claude Esnault-Vaillant ; Françoise Audelan-Moulin.

A tous nous adressons nos meilleurs vœux.

Nous avons appris avec peine la mort de M. Moulin, mari de M^{me} Moulin-Guillaume et père de M^{lle} Simone Moulin et de M^{me} Audelan, décédé après une longue maladie.

M^{me} de Vos nous a fait part du décès de sa jeune sœur Simone Robert, que nous avons connue alors qu'elle était toute petite.

Nous prions M^{me} Moulin et sa famille, ainsi que M^{me} de Vos et la sienne, de trouver ici l'expression de nos condoléances émues.



LE CINQUANTENAIRE OFFICIEL DE LA FONDATION DU COLLÈGE

Selon les projets officiels ébauchés au début de l'année 1937 et qui avaient motivé notre réunion d'Anciennes Elèves du 4 juillet dernier, la célébration du Cinquantième de la fondation du Collège de Jeunes filles eut lieu avec un an de retard le 16 décembre 1937, en même temps que le Lycée Marceau fêtait le 350^e anniversaire de sa fondation et le 50^e anniversaire de sa transformation de Collège en Lycée.

Double fête donc organisée par les Administrations collégiales et très officielle.

Tout d'abord, réception des autorités au Lycée Marceau à 11 heures, inauguration d'une plaque commémorative, discours de M. le Proviseur, dépôt d'une gerbe au monument élevé à la mémoire des Elèves tués pendant la grande guerre, visite rapide des bâtiments du Lycée Marceau et de l'Ecole primaire supérieure, puis banquet auquel avaient été conviés les membres des Associations des deux maisons, tous les officiels présents et les fonctionnaires des deux établissements.

A la table d'honneur, présidée par MM. Violette, ministre d'Etat, Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, avaient pris place les parlementaires du département, les représentants de l'administration préfectorale et municipale, les hauts fonctionnaires de l'Enseignement, M^{me} Lacroix, notre directrice, M. Richard, proviseur, M^{me} Paul Lelong, M. le D^r Dufefoy, président les Associations d'Anciens Elèves.

Les Chefs des divers services départementaux, les Professeurs, Associés anciens élèves avaient eu leurs places marquées à de petites tables joliment décorées, comme la table d'honneur et disposées symétriquement.

Menu de choix qui fait honneur au cuisinier du Lycée, organisation impeccable dont peuvent s'enorgueillir les responsables.

Au dessert, M. le Préfet, M. le Maire de Chartres, M. l'Inspecteur d'Académie prirent la parole ; les deux Ministres leur répondirent et prononcèrent chacun un discours intéressant et fort applaudi, puis chacun se dirigea vers le Lycée de Jeunes Filles où une réception avait été prévue pour 16 heures.

Lorsque le Cortège officiel arrive la nuit est déjà tombée. Mais la façade du Lycée, décorée de faisceaux de drapeaux, apparaît lumineuse sous les pinceaux indirects des projecteurs placés dans la cour d'honneur du côté du square.

Les Ministres et leur suite, précédés du service d'ordre, traversent le hall d'entrée où parents et élèves les attendent, ils s'arrêtent un moment dans la cour de récréation derrière la vieille maison pour procéder très rapidement et très simplement à la pose de la première pierre des prochains agrandissements. Puis ils sont reçus au parloir où M^{me} la Directrice prend la parole devant une plaque commémorant cette belle fête.

Discours de M^{me} Lacroix

Monsieur le Ministre d'Etat,
Monsieur le Ministre de l'Education nationale,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

C'est avec reconnaissance et fierté que nous vous exprimons notre joie du grand honneur que vous faites à cette maison, en commémorant avec nous le cinquantenaire de sa fondation.

Qui donc aurait osé espérer, lors de la naissance du Collège, qu'un jour les plus hautes personnalités, les représentants mêmes du Gouvernement viendraient, comme les bonnes fées des contes enfantins, apporter leur bienfaisant patronage aux futurs agrandissements du Lycée.

Les débuts de l'enseignement secondaire féminin furent si modestes !...

Sans doute, dès le second Empire, avec une merveilleuse clairvoyance démocratique, un Michelet, un Edgar Quinet, poussés par leur générosité native, et peut-être aussi par l'influence de deux femmes d'élite, avaient pu s'écrier : « Elever des hommes, c'est bien, ce n'est rien si vous n'élevez aussi des femmes ! »

En 1867, Victor Duray avait pu essayer d'améliorer et de prolonger l'enseignement féminin. C'est à la troisième République que nous devons la création de notre enseignement, grâce à l'initiative du jeune député Camille Sée qui, dès 1878, déclarait à la Chambre, au cours d'une bataille parlementaire orageuse :

« L'instruction secondaire est, pour celui qui la possède, une

source de nobles et profondes jouissances, les filles sont aussi aptes à la recevoir que les garçons. »

Avec la même générosité, il concluait, en 1880, l'exposé des motifs de sa proposition de loi :

« Nous ne perdrons jamais de vue que les mères sont les premières et les plus puissantes institutrices, que la force vient de là, celle du citoyen, et de la société, et que nous devons relever le niveau intellectuel des femmes puisque nous voulons, suivant le mot de Montesquieu, fonder la République de la vertu. »

Nous sommes frappées, aujourd'hui, de la prudence des législateurs, qui voulaient que la culture désintéressée devint accessible aux jeunes filles, mais qui prévoyaient des programmes surtout littéraires encore, spécifiquement féminins : la couture, l'hygiène, la puériculture, la psychologie appliquée à l'éducation, la morale, y couronnaient un enseignement qui se proposait surtout de préparer des mères clairvoyantes et dévouées, et des épouses apparaissant à leurs maris non plus comme malléables et dociles ou de séduisantes mondaines occupées de vaines parures ou de futilités, mais comme des compagnes sérieuses et capables de devenir pour eux de précieuses collaboratrices.

Malgré cette prudence, beaucoup d'oppositions se manifestèrent partout, pourtant sur la proposition du maire Daniel Boutet, un décret du ministre René Goblet créa, le 31 août 1886, le Collège de jeunes filles de Chartres, la ville était autorisée à y annexer un internat.

Mais ici, comme dans la plupart des vieilles cités très bourgeoises, l'établissement ne fut pas aisément accepté.

Grâce à l'énergie bienveillante du maire, qui recruta lui-même les premières élèves et donna l'exemple en faisant inscrire la première en classe enfantine sa petite-fille, la rentrée put avoir lieu en novembre 1886.

Les débuts furent très modestes : un vieil hôtel particulier, que vous voyez encore dans la cour d'honneur et un bâtiment construit pour abriter provisoirement les normaliennes en attendant l'achèvement de leur belle école contenaient tous les services : trois classes, le bureau et l'appartement de la directrice, les chambres des professeurs et l'internat.

Le grand cèdre qui l'abritait, et que les anciennes ne verront pas disparaître sans mélancolie, était très beau, mais son ombre froide entretenait dans le dortoir une désastreuse humidité.

Le personnel, très peu nombreux, était très choisi. Le recteur Gréard s'était intéressé lui-même à cette création. M^{lle} Mercadier appartenait à une famille de vieille bourgeoisie cultivée (son frère était directeur des études de l'École polytechnique). Son impérieux amour des enfants l'avait amenée à faire de l'enseignement et elle était inspectrice des écoles maternelles avant l'ouverture du Collège. C'est une attachante figure que celle de cette puritaine méridionale, aux yeux noirs, tantôt directrice très appréciée des municipalités Daniel Boutet, Georges Fessard, tantôt professeur de géographie, et le soir, réunissant maternellement à sa table élèves et professeurs.

Car les jeunes professeurs, appartenant aux premières promotions sorties de la chère vieille école de Sèvres, étaient heureuses de pouvoir loger dans les étroites chambres carrelées, exposées au nord, n'ayant pas toutes une cheminée, qui servent aujourd'hui de cordonnerie, de cuisine et de chambres. Le Collège était pour elles un refuge dans la ville hostile, où fort peu de gens auraient consenti à les loger

Vous imaginerez un peu l'atmosphère d'alors, si je vous confie qu'une de ces jeunes et brillantes Sévriennes, égarée quelques jours après son arrivée, n'osa plus demander le chemin du Collège de jeunes filles, mais s'informa prudemment de la place et de la statue de Marceau... Elles se plaisaient pourtant dans la vieille maison, dépourvue de tout confort, où l'on était réveillée chaque matin par les essieux grinçants de la voiture du porteur d'eau venu de Saint-André ou de Luisant apporter à la cuisine quelques seaux à un sou.

Peu à peu, malgré les préventions, les effectifs passèrent en dix ans de 30 à 120 élèves, et le vieil hôtel Famin, même accru d'un pavillon hexagonal dominant sur le square, devint insuffisant. On s'installa dans un bâtiment léger qui s'étendait entre le parc et des vergers bourdonnants d'abeilles, pleins de vignes et d'arbres fruitiers.

Dois-je trahir les confidences d'une de vos anciennes en disant qu'ils étaient bien tentants ! Il y avait même une pièce d'eau, sur l'emplacement actuel de la classe enfantine, et on eut une grosse émotion le jour où un enfant pensa s'y noyer.

Tout ceci a disparu, lors de la construction de l'externat actuel, et le beau tilleul de la cour est le seul survivant de ce paysage agreste.

Les classes actuelles paraissent très grandes en 1898, quand on s'y installa, vous savez qu'elles sont tout à fait insuffisantes aujourd'hui et que l'horaire est souvent déterminé, en dépit de nos préoccupations pédagogiques, par le nombre des locaux disponibles.

En 1907, M^{lle} Mercadier, très âgée, fut remplacée par M^{me} Valant (qui n'a pu venir aujourd'hui de Strasbourg).

On pouvait espérer que les préventions disparaîtraient, et la nouvelle directrice, mère de famille, épouse d'un fonctionnaire retraité, très aimable et accueillante, s'y employa de son mieux, mais elle ne resta pas longtemps ici et partit en 1914 pour le Lycée de Reims.

M^{lle} Daubriac, dépossédée de ses locaux par un hôpital auxiliaire, dut installer les classes aux Archives, dans des locaux tous peu adaptés à leur nouvelle destination. Courageusement, on s'associa à toutes les œuvres qui réclamaient des bonnes volontés, on adopta des filleuls, puis une école de village libéré, M^{me} Dupont fut même infirmière. La tourmente passée, les effectifs croissent sous la sage et ferme direction de M^{lle} Daubriac ; aussi, en 1920, grâce aux efforts conjugués de la municipalité Hubert, de M. Lepointe, de M. Lhopiteau, garde des Sceaux, dont nous regrettons l'absence, du recteur Liard, dont nous saluons la mémoire, on obtient la transformation en lycée.

A ce moment, devant la réforme des programmes, on introduisit l'enseignement du latin, car les familles désirent que leurs filles soient préparées au baccalauréat. Le diplôme, institué par la loi de 1880, quelle que fût sa valeur de culture, ne conduisait à rien, or les transformations sociales résultant de la guerre décident les familles à penser pour leurs filles, comme pour leurs fils, à une activité professionnelle. Nous réclamons alors, dans nos congrès corporatifs, l'unification des programmes secondaires, réalisée en 1923 par M. le ministre Léon Bérard, à la faveur d'une réforme générale. Peu après (1924), le ministre accorde aux étudiantes l'accès « à toutes les agrégations, à tous les certificats autrefois réservés aux hommes ».

L'évolution continue. La gratuité, accordée progressive-

ment, qui a transformé tant de lycées, n'a pas sensiblement modifié notre recrutement (surtout pour les externes du premier cycle) ; l'enseignement primaire local ne nous envoyait guère d'élèves avant le B. E. ; cela nous a amenées à essayer de résoudre, dans notre modeste sphère, le problème des passerelles entre le premier et le second degré ; grâce à la bienveillance compréhensive de l'Académie de Paris, nous avons pu organiser un enseignement rapide de l'espagnol qui a permis à ces jeunes filles de passer leur baccalauréat ; cette année, une de ces anciennes élèves a réussi au concours d'entrée rue d'Ulm (et première à Sèvres), cinq ans à peine après avoir quitté sa modeste école de chef-lieu de canton (Gallardon). L'assimilation de ces élèves serait plus facile si l'enseignement de langues vivantes, facteurs de compréhension et de paix entre les peuples, se développait dans l'enseignement primaire. Une partie de la ville peut encore boudier et ne pas comprendre que nous désirons surtout que nos élèves aient « des têtes bien faites, plutôt que bien pleines », que leurs succès aux baccalauréats, s'ils nous font plaisir (90 %), sont une conséquence des efforts de leurs dévoués professeurs non leur fin.

Nous pensons, comme jadis Albert Thierry, « qu'il n'est pas de geste plus assoupissant que le hochement de tête perpétuel », et nous souhaitons que nos élèves partent dans la vie habituées à penser par elles-mêmes, le regard clair et l'esprit lucide.

Grâce à la municipalité Debargue, sur l'initiative de M. Paul Lelong, un magnifique plan d'agrandissement avait été voté ; nous remercions la municipalité et le ministère d'avoir fait aboutir ce projet.

Notre recrutement s'étend jusqu'à New-York et Barcelone, grâce à la fondation Honorat.

Nous regardons avec confiance vers l'avenir ; les loisirs dirigés permettent à nos filles de se livrer au chant choral, d'apprendre à cuisiner de succulents entremets, et surtout, comme vous pourrez le voir tout à l'heure, de travailler à la couture pour des enfants pauvres des écoles publiques, de la crèche, ou même de la consultation des nourrissons. J'ai été tout heureuse de voir, l'an dernier, la même élève réussir à la fois au baccalauréat A et à ce pauvre diplôme féminin avec la mention coupe et couture.

Notre enseignement est assez vivace et assez souple pour rester fidèle à la pensée de Camille Sée, son fondateur, tout en préparant ses élèves non seulement à de nouvelles activités professionnelles : depuis l'institutrice de village jusqu'à la candidate aux grandes écoles, mais aussi puisque hier pour la première fois les femmes ont été admises dans les conseils du Gouvernement : l'une présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, l'autre qualifiée, comme jadis M^{lle} Mercadier, par son grand amour des tout petits, pourquoi ne penserions-nous pas que demain, si quelque voix généreuse et éloquente, Monsieur le Ministre, parvient à persuader le Sénat que nous ne sommes pas inférieures aux autres Européennes, nos élèves seront toutes prêtes à devenir des électrices clairvoyantes et sages, toutes prêtes à lutter par leur humble part contre tous les fléaux sociaux, avec un parfait désintéressement et un bel idéalisme féminin.

M^{me} Lacroix a parlé devant un microphone et, grâce à des diffuseurs placés dans la cour et dans la salle de

gymnastique où ils y a beaucoup de monde, chacun a pu l'entendre et l'applaudir.

C'est le tour de M^{me} Lelong qui remplit un pieux devoir et évoquera brièvement, avec émotion, tant de souvenirs très vivants pour elle.

Discours de M^{me} Lelong

Après que des voix autorisées et éloquentes ont dit les services immenses rendus par l'enseignement secondaire, reconnu la valeur incontestée de ses cadres, estimé ses possibilités d'avenir, voici que s'élève, par ordre, une petite voix, timide et modeste, celle de la première inscrite des élèves de cette maison, qui devint, de par l'affectueuse confiance de ses professeurs, de ses compagnes, présidente de leur Association d'anciennes élèves.

Elle fut la benjamine et, pour bien des raisons auxquelles son mérite n'a rien à faire, restera l'enfant gâtée du vieux collège ; aussi gardera-t-elle comme ses compagnes de ces heureux jours, un bien excellent souvenir de son temps d'écolière.

Comment pourrait-il en être autrement ? Notre première directrice, M^{lle} Mercadier, adorait ses élèves qui le lui rendaient bien ; en son cœur maternel, généreux, il y avait place pour beaucoup de « ses filles », et encore pour les jeunes professeurs de l'établissement qu'elle traitait et aimait comme des grandes ; la maison d'alors apparaissait assez semblable au foyer d'une nombreuse famille très unie, où chacune s'appliquait à créer du bonheur autour d'elle. Pour égayer nos soirées d'hiver, la bonne directrice nous réunissait dans son salon attédi par une grille de coke incandescent et nous racontait avec son entrain de méridionale des histoires qui faisaient notre joie ; d'autres fois, elle chantait, en s'accompagnant elle-même, ou bien nous faisait danser, jouant des airs entraînants au piano, tout en se divertissant de nos ébats novices.

Cependant, les études se poursuivaient avec zèle et succès. La bonne réputation du collège amena bientôt un tel effectif qu'un important agrandissement s'imposa ; le vieux collège perdit en pittoresque s'il gagna en importance et devint ce qu'il est aujourd'hui ; un bel immeuble moderne, aux vastes salles aérées, ensoleillées, confortables. Une chose, pourtant, ne changea pas : l'esprit de camaraderie affectueuse entre élèves anciennes et nouvelles, groupées dès 1896 avec leurs professeurs en une Association dont la présidence d'honneur revint à M^{lle} Mercadier.

La créatrice de cette Association naissante, M^{lle} Dellac, fut jusqu'en 1907, la présidente animatrice d'un comité enthousiaste, actif, plus que dévoué où ma mémoire fidèle revoit les chers visages des membres les plus zélés : M^{lle} Desprez, conférencière lumineuse ; M^{me} Bigot, metteuse en scène infatigable, artiste ingénieuse ; M^{lle} Bugnon, économiste-trésorière. Epoque heureuse, durant laquelle cette pléiade pleine de foi, d'ardeur, mit au service des jeunes associées et pour leur plus grand profit, des ressources inépuisables de connaissances, d'esprit et de charité.

Au cours de nos réunions mensuelles, après avoir applaudi aux distractions préparées pour nous, notre présidente nous intéressait à un sujet de littérature, d'actualité, ou à l'une de

ces œuvres féministes qui se créaient alors à Paris, pour permettre aux jeunes collégiennes d'y poursuivre leurs études. Ainsi suivions-nous, dans la voie où elle s'était si généreusement engagée, notre camarade Magdeleine Desprez, qui réussissait à faire naître l'Union des Associations et la Maison des Lycéennes dont, jusqu'à sa mort récente et prématurée, elle assurera la prospérité. Son souvenir restera attaché à son œuvre, mais il restera aussi vivant parmi nous, car une plaque apposée sur le mur du parloir par les soins de ses proches et le prix décerné chaque année par l'Association à la meilleure camarade, portent son nom.

Nos fonds modestes participaient aux fondations hospitalières scolaires que nos adhérentes ont toujours utilisées et appréciées ; un petit ouvroir travaillait pour les enfants pauvres, et notre groupement aux maigres ressources bien administrées consentait des prêts d'honneur, des bourses de voyage, des secours extraordinaires.

Jours heureux, effectif croissant et fidèle, sécurité sans histoire. Mais voici que la retraite de M^{lle} Mercadier, en 1907, le départ de notre présidente vers un poste de directrice à Vitry-le-François, amènent au sein du comité des troubles si graves que l'Association est menacée de mort. Elle vivra pourtant, mais péniblement, grâce au bon vouloir d'un comité composé entièrement de jeunes anciennes élèves qui se résignèrent à assumer une tâche écrasante pour leur inexpérience.

Grâces soient ici rendues à notre nouvelle directrice d'alors, M^{me} Valant, qui voulut bien nous aider, nous conseiller, et prenant elle-même une bien lourde succession dans des conditions difficiles, réussit à se faire apprécier, puis aimer, dans une maison où le souvenir d'un précédent état-major était et restera vivant et inoubliable.

Vint 1914. L'Association redevenue prospère selon les leçons et exemples reçus à sa naissance, devra sommeiller pendant quatre années de guerre ; le collège, transformé en ambulance, les membres du comité dispersées par la tourmente ou absorbées, comme d'ailleurs presque toutes les associées, par de nouveaux devoirs, que reste-t-il du vaillant organisme si désireux de poursuivre sa tâche de solidarité sociale ? Il sait sa fondatrice prisonnière des Allemands, dans Laon occupé. Il s'inquiète, car il devine les souffrances physiques et morales de l'ardente patriote obligée de supporter les brimades de l'envahisseur.

Les réunions, les distractions devront attendre des jours meilleurs, mais l'ouvroir restera actif et travaillera pour nos soldats.

En 1916, M^{me} Valant prend sa retraite à son tour et quitte à regret une maison où elle laisse le meilleur souvenir et un peu de son cœur. M^{lle} Daubriac, qui lui succède, devra attendre la fin de la guerre pour jouer un grand rôle dans cet établissement. Elle encouragera la renaissance de l'Association dont elle s'inscrira membre perpétuel ; mais la transformation du Collège en Lycée ne donne pas à notre groupement l'essor qu'il mérite, et par grande malchance, voici qu'une assemblée générale irrégulière, des élections faussées viennent remettre en question sa vie même. Le comité doit démissionner en masse et l'Association semble morte durant quelques mois.

C'est l'initiative de M^{lle} Daubriac, secondée par l'une de nos plus fidèles anciennes, M^{me} Néré, qui fut ici même élève, surveillante, puis économiste avant de terminer une brillante carrière à Lamartine, qui réussit une fois de plus à ressusciter

notre chère Association. Une assemblée générale extraordinaire fut convoquée en novembre 1923 ; un comité y fut élu qui vit encore, du moins dans sa majorité ; comme en 1907, on m'en imposa presque la présidence que j'ai eu l'honneur de garder depuis cette renaissance. Si les responsabilités d'un tel poste me semblent souvent lourdes, du moins suis-je profondément reconnaissante à mes camarades, jeunes et anciennes, à nos chers professeurs de la persévérante confiance qu'elles me témoignent.

C'est grâce à cette confiance, chaque année renouvelée, que le comité peut remplir son devoir et qu'il réussit, malgré des difficultés de tous ordres, communes d'ailleurs à toutes les associations, à entretenir bien vivantes et actives les relations entre les anciennes élèves. Relations moins étroites qu'il n'est souhaitable, et à quoi il faut nous résigner, car nombre de nos adhérentes poursuivent leurs études, quittent notre région et ne reviennent qu'exceptionnellement à nos réunions.

Du moins, avons-nous la grande satisfaction de les suivre dans la vie où beaucoup d'entre elles se sont fait une place enviable ; nombreuses sont celles qui ont choisi la carrière de l'enseignement. Brillantes Sévriennes, agrégées des diverses Facultés, plusieurs d'entre elles ont occupé une chaire de professeur dans leur cher lycée. Quelques-unes sont des pharmaciennes pourvues des plus hauts diplômes, comme les doctresses, leurs sœurs ; d'autres ont réussi dans les arts, dessin, musique ; telle expose au Salon des artistes français, cette autre se fit un nom dans l'opérette et le cinéma, celle-ci fut pensionnaire de la Comédie française.

Enfin, le plus grand nombre de nos adhérentes, dans des situations plus modestes mais tout aussi heureuses peut-être, remplissent intelligemment leur rôle de femmes, de mères, collaboratrices de leur mari, chef d'entreprise, s'il le faut.

Ainsi se vérifient les capacités acquises dans cette maison.

Depuis son arrivée à Chartres, M^{me} Laereix fait partie de notre comité ; elle veut bien nous aider en toutes circonstances, nous ouvrir la maison autant que nous le souhaitons, participer à notre action charitable. Qu'elle me permette de l'en remercier aujourd'hui bien haut, en même temps que je rendrai hommage à ses efforts de propagande et de recrutement.

D'ailleurs, un lycée se conçoit-il sans son association prospère, qui est le prolongement logique de son activité éducatrice, le moyen de retrouver les compagnes d'études dans le milieu même où les amitiés sont nées, de rechercher les chers souvenirs dans les coins familiers de la vieille maison ?

Je vous dirai donc, petites et grandes filles à qui j'ai l'occasion de faire appel en ce jour de grande fête pour le lycée auquel vous devez tant : « Ne le quittez pas sans vous être inscrites à notre association qui s'applique à maintenir l'esprit d'amicale camaraderie, généreuse, charitable selon une immuable tradition ; devenez-en, si vous le pouvez, membre actif et fidèle, afin que se poursuive, plus large, plus puissante encore, la tâche d'entraide qui est sa raison d'être et de durer. »

M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, va parler à son tour ; il s'excusera de le faire en peu de mots ; le discours qu'il vient de prononcer à l'issue du banquet ayant tout dit de ses projets de Réforme de

l'Enseignement secondaire commun aux filles et aux garçons, exposé ses buts, les résultats qu'il faut en espérer, il ne pourrait que se répéter.

Toutefois, avec son éloquence facile, élégante et correcte, si plaisante à entendre, si aisée à suivre, il insistera sur l'orientation scolaire et sur la nécessité d'un enseignement ménager.

Discours de M. le Ministre de l'Éducation nationale

Le ministre de l'Éducation nationale a accepté d'autant plus volontiers l'invitation cordiale qui lui fut adressée de venir présider les fêtes des deux cinquantenaires qu'il est, Orléanais, le voisin de Chartres. Le parcours entre les deux villes, que son éminent concitoyen Charles Péguy accomplit à pied, n'est pas long. Il y a entre Chartres et Orléans interpénétration. Par ailleurs, M. Jean Zay éprouve une grande joie à se trouver au milieu de tant d'amis et de défenseurs de l'école, qu'il cite et remercie. Il salue en passant la présence de M. Raoul Brandon, « qui a tant travaillé dans la ville et le département et qui a montré, la veille encore, qu'il ne sépare pas l'intérêt de l'art de celui des artistes ». Il est heureux que le banquet ait lieu dans le réfectoire même du lycée. Cela crée une ambiance particulièrement sympathique ; et le menu est si excellent « que chacun serait tenté de recommencer ses études secondaires ».

L'orateur félicite M. Gilbert, maire de Chartres, du zèle attentif qu'il apporte aux problèmes de l'enseignement dans la ville qu'il administre. Puis, après avoir rappelé que M. Camille Chautemps, président du Conseil, est un ancien élève du lycée Marceau, il dégage le sens de la célébration des deux cinquantenaires.

C'est une journée consacrée à l'enseignement secondaire. Enseignement qui offre tant de solidité dans la tradition et tant de hardiesse dans ses renouvellements.

Le ministre rend hommage à la culture, au renoncement et au dévouement des professeurs, et associe à cet hommage l'enseignement secondaire féminin « qui, en un demi-siècle, a réalisé tant de progrès ».

L'enseignement secondaire doit faire l'objet de soins constants puisqu'il assume une tâche primordiale : l'organisation des cadres de la société. C'est pourquoi le ministre a pris des mesures pour assurer le dédoublement des classes surpeuplées et créer 1.200 chaires.

Quand on tient compte des créations de postes dans les différents enseignements, c'est plus de 10.000 situations qui ont été offertes aux jeunes intellectuels.

L'effort d'aujourd'hui s'est exercé dans la limite des pouvoirs que la loi confère au ministre, en attendant une loi nouvelle. D'autres initiatives doivent être prises, en ce qui concerne notamment ce que l'on appelle, improprement d'ailleurs, le surmenage scolaire. Les devoirs à domicile devront être réduits le plus possible et remplacés par la recherche volontaire ou la lecture, plus profitables. Dans le même ordre d'idées, l'après-midi consacrée aux loisirs peut rendre plus vivants certains aspects de l'enseignement et favoriser la pratique de la musique, du chant et de l'éducation physique.

Cela doit s'accomplir avec le concours des familles et des élèves. Il s'agit de donner au second degré son statut harmonieux. Prudence et hardiesse s'imposent à la fois. Pour édifier l'avenir, il convient de se souvenir de la parole que prononçait récemment M. Edouard Herriot : garantir à chaque enfant de la nation, en fonction seulement de son intelligence et de son travail, la situation pour laquelle il est désigné et qu'il doit occuper dans l'intérêt supérieur de la nation elle-même.

Bref, quels que soient les termes employés, école unique ou démocratisation de l'enseignement, il importe de donner à celui-ci le statut humain d'une démocratie qui, après la guerre, avec une faible natalité, a le devoir étroit de faire occuper à chacun de ses enfants la place dont il est digne.

Mais le ministre a une autre préoccupation : donner aux parents, au moment où les enfants s'engagent dans le second degré, les conseils judicieusement tirés d'une observation attentive, une expérimentation des diverses disciplines. Ainsi, les parents sauront s'ils doivent diriger leurs enfants vers telle ou telle forme d'études.

Il convient de ne pas s'arrêter là et de garder la possibilité de réparer les erreurs, quand les parents se sont trompés sur les aptitudes de leurs enfants ou quand ceux-ci révèlent par la suite des aptitudes inconnues. Il faut qu'à chaque instant, au cours du second degré, par des correspondances harmonieuses et par des communications souples, les enfants qui se sont égarés sur la mauvaise voie puissent reprendre la direction normale qui leur convient.

Cela, fait remarquer le ministre, ce n'est pas méconnaître la direction des familles ; ce n'est pas créer une orientation définitive ; c'est au contraire donner aux familles la collaboration nécessaire et permettre des correctifs que le statut actuel de l'enseignement du second degré ne permet que rarement.

C'est encore moins méconnaître la tradition de cet enseignement et sa noblesse, puisque l'organisation s'inspire profondément de l'idéal du second degré en ayant avant tout le souci de donner aux jeunes gens une formation d'esprit, une lumière générale, une imprégnation lente et méthodique des disciplines les plus souples et les plus hautes.

En agissant ainsi, le Gouvernement ne se préoccupe pas seulement d'organiser ou de réformer, mais de répondre à une nécessité pressante, de résoudre un problème que pose l'afflux des candidats. Problème tel que, si des mesures n'étaient réalisées, la forme d'enseignement la plus conforme à l'idéal démocratique risquerait de se traduire certain jour par de redoutables surprises.

L'union nécessaire de la tradition et du rajeunissement ne trouve-t-elle pas son symbole dans l'union harmonieuse des colonnes de l'ancien couvent des Cordeliers, où fut installé le collège, et des bâtiments modernes du lycée Marceau.

« Cette alliance de la tradition et de l'avenir, elle est sans doute la raison du prestige de l'enseignement secondaire, et plus généralement du prestige de l'Université, et plus généralement encore du prestige de l'esprit français lui-même.

« Il faut mesurer la grandeur de l'édifice que, patiemment, le pays a construit, et que parachève le régime démocratique. »

En terminant, M. Jean Zay lève son verre aux deux lycées, à la carrière de leurs maîtres et au destin de leurs élèves. Il annonce que tous les établissements scolaires de Chartres auront le lendemain matin le congé traditionnel et remet des distinctions honorifiques.

Les Élèves nous ont, entre temps, donné le régal d'un joli ensemble choral dirigé par M^{lle} Picard, ainsi que d'un gracieux ballet dérivé du « Mai » que nous avons applaudi à la fête d'été.

La cérémonie officielle touche à sa fin ; les Ministres et leur suite passent dans le bureau de M^{me} la Directrice dont ils admirent le sobre et élégant mobilier moderne ; ils acceptent un porto correctement offert par des valets en habit, puis ils entreprennent avec M^{mes} Lacroix et Pontier une courte promenade dans la maison, admirant les vastes salles des bâtiments modernes où sont exposés des travaux d'élèves, mais considérant aussi l'état de vétusté des constructions anciennes, celles qui abritaient l'ancien Collège et menacent ruine. Ayant traversé les cuisines, les réfectoires puis le vestibule de la vieille maison, MM. Viollette et Jean Zay prennent congé de M^{me} la Directrice, se disant très heureux de l'accueil qu'elle leur a réservé.

Alors la fête intime se donne libre cours : elle se prolongera tard dans la soirée.

Dans le parloir quelques fragments d'Hansel et Gretel interprétés par deux jeunes anciennes soutenues par un petit orchestre, enchantent parents et élèves. Un autre orchestre jazz fait danser dans la salle de gymnastique ; un buffet installé dans un coin du hall sert des consommations variées.

Les anciennes prennent part à toutes ces réjouissances, heureuses de se retrouver, de voir leur chère maison à l'honneur dans la joie, heureuses aussi des distinctions honorifiques que M. Jean Zay a apportées.

M^{lle} Daubriac se voit décerner un ruban rouge bien gagné au service de notre Lycée et Berthe Chartier-Altenburger pourra porter des palmes académiques bien méritées par tant d'années de fidèle dévouement à notre Association.

Pour celles d'entre nous qui n'ont pu assister à cette commémoration solennelle, nous aurions voulu citer les Anciennes fidèles, et les jeunes Anciennes qui, plus favorisées, étaient présentes. Mais, avec regrets, nous devons y renoncer : la foule était si dense que nous n'avons pu nous reconnaître toutes.

Disons seulement que M^{lle} Daubriac était là, très

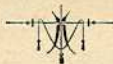
heureuse et très entourée, que M^{me} Valant, retenue par ses 80 ans et ses rhumatismes, nous avait adressé une lettre charmante de regrets très sincères où elle exprime à toutes sa fidèle affection.

Enfin que M^{me} Huchon, Présidente de l'Union des Associations d'Anciennes Elèves, était présente, donnant ainsi à notre groupement et à sa Présidente un précieux témoignage de sa sympathie.

Au cours du banquet, M. Jean Zay a remis à M. Sevrette, ancien professeur au Lycée Marceau, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

L'Association des Anciennès Élèves prie le nouveau légionnaire d'accepter ses plus vives félicitations. Elle lui reste très reconnaissantes des services qu'il lui a rendus en toutes circonstances, de ses causeries charmantes et des encouragements qu'il lui a toujours prodigués.

Elle se réjouit bien sincèrement de la distinction si méritée qui vient de lui être accordée.



A LA MÉMOIRE
DE
MAGDELEINE DESPREZ

— 1874-1936 —

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIENNE ÉLÈVE DE CETTE MAISON
PRÉSIDENTE DE L'UNION
DES ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ÉLÈVES
ET DE « LA MAISON DES LYCÉENNES »

